



## OBJECTIFS

- Appréhender le rôle d'une captive dans le financement des risques de l'entreprise et les contraintes y afférentes
- Structurer les risques transférés à une captive afin de répondre aux contraintes de Solvabilité II et d'équilibre financier.
- Mettre en place une captive au sein de son organisation



## PUBLIC

Directeur des risques et des assurances, directeur assurances, directeur financement des risques. Toute personne en charge de la stratégie de financement des risques



## PRÉREQUIS

Avoir suivi le stage ST030 - Stratégie de financement des risques ou expérience professionnelle équivalente



## CONTENU

- Généralités sur les captives
- Les différentes sortes de captives
- Etapes de la mise en place d'une captive
- Sélection des risques à « captiver »
- Politique de souscription / exemples d'utilisation
- Les différents domiciles
- Processus d'une étude de faisabilité
- Mise en place de la captive
- Initiation à la gestion courante de la captive



## POINTS FORTS

L'intervenant possède une très longue expérience dans le conseil à la création et la gestion de captives dans les différents domiciles européens

## Durée

1 jour - 7 heures

## Niveau

Base

## Tarif

680 € HT (adhérent AMRAE)

828 € HT (non adhérent)

Déjeuner offert

## Dates

26 mars 2024

25 septembre 2024

## Lieu

Paris

en présentiel ou à distance

## Nombre de participants

15 personnes

## Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Support de cours - Exercices -

Etudes de cas

Test d'évaluation des acquis en fin de la formation

## Intervenant

Professionnel du financement alternatif des risques